

et monta le 1er décembre sur le trône de Westphalie. Le prince était de ceux qui sont faits pour régner, il le montra bien pendant les cinq années qui suivirent. Il abolit le servage, réforma la législation civile et criminelle, émancipa les Juifs, rendit plus libres le commerce et l'industrie, se gagnant ainsi l'affection de ses nouveaux sujets et honorant la France, qui resta toujours sa patrie. Mais il lui était réservé, comme à toutes les âmes généreuses, de grandir encore sous les coups de la fortune. Lorsque la victoire, fatiguée de suivre nos aigles, abandonna nos drapeaux, le prince Jérôme ne déposa son sceptre que pour reprendre son épée; le général courageux d'Ostrow ou de Mohilew fut un soldat héroïque à Waterloo. Après cet immense désastre, le prince dut, pour la seconde fois, s'acheminer vers l'exil; il trouva alors dans le cœur de la princesse Catherine des trésors de tendresse et de dévouement, qui, dans ces jours d'amertume, firent sa force et sa consolation. Il ne lui fut ainsi donné d'assister que de loin aux événements dont notre pays fut le théâtre pendant trente-trois ans. La révolution de 1848 ouvrit à sa famille les portes de la France, quel étranger seul avait fermées sur elle. Le prince Jérôme fut bientôt revêtu de la dignité de maréchal de France, qu'il avait bien conquise dans ces campagnes de Silésie où il trouva une couronne, et dans cette lutte suprême de Waterloo, qui eût été pour nous un triomphe, s'il plaisait à Dieu de toujours accorder la victoire aux dévouements héroïques. Tour à tour gouverneur général des Invalides et président du sénat, il reprit, auprès du trône relevé par la volonté nationale, la place à laquelle lui donnaient droit sa naissance et le souvenir de ses services. Entouré du respect et de l'affection de tous, il semblait être le lien vivant qui rattachait les deux Empires; car son nom restera lié dans l'histoire à celui du grand Empereur dont il a été le frère et le dernier. Devant cette tombe entr'ouverte, en face d'un passé où se rencontrent toutes les fortunes extrêmes, lorsqu'on songe à cette existence commencée au milieu de tous les déchirements de la guerre civile pour aboutir à ces pompes royales, à travers les proscriptions et les exils, on ne peut se défendre d'une forte et sévère émotion. Voilà donc comment sont abaissés et relevés les empires; mais voilà aussi les réparations solennelles que reçoivent les grands hommes, lors surtout que Dieu leur accorde cette grâce suprême de leur donner un héritier digne de leur génie.

Ce douloureux événement est venu interrompre les préparatifs du voyage du Prince Napoléon au Canada. Nous n'aurons donc point l'été des trois Princes.

Le premier des fils de notre bienaimée Souveraine reçoit ici l'accueil qui lui est dû; partout l'amour et le respect se rencontrent sur son passage. C'est le 10 juillet qu'a eu lieu, à Portsmouth, le départ de l'escadre qui a conduit Son Altesse Royale le Prince de Galles d'Europe en Amérique. Elle se compose du *Héro*, (91 canons), steamer à vapeur duquel s'est embarqué le Prince, de la frégate royale à hélice, *Ariadne*, (30 canons) et du *Flying Fish*, corvette à vapeur de 6 canons. Cette dernière a précédé de trois jours à St. Jean de Terre-Neuve l'arrivée des deux autres vaisseaux.

Le 23, le *Héro* portant pavillon royal, et l'*Ariadne* sont à leur tour entrés dans le port.

La population, quoique prévenue de l'arrivée du prince, fut un peu prise au dépourvu, l'escadre de Son Altesse Royale ne devant paraître dans la rade que le 25. Le Prince voulut bien en conséquence remettre son débarquement au lendemain, et dans l'intervalle, on mit la dernière main aux préparatifs de sa réception.

Comme nous nous proposons de consacrer la prochaine *Petite Revue* au récit des fêtes dont le prince a été l'objet à St. Jean, à Halifax, à Charlottetown, à Québec, et de celles qu'on lui prépare dans tous les autres lieux où il devra séjourner, jusqu'à la publication de notre livraison de septembre, nous ne le suivrons pas aujourd'hui dans son itinéraire.

Nous dirons seulement que la belle et pittoresque capitale du Canada, a surpassé tout ce qu'on pouvait attendre d'elle dans une pareille occasion, et qu'il est difficile de concevoir de spectacle plus imposant ni plus féerique que celui qu'ont présenté les fêtes qui y ont été données.

Parmi les choses les plus intéressantes, se trouve certainement la visite de Son Altesse Royale à l'Université Laval, et au couvent des Ursulines. Nous en rendrons compte au long dans notre prochaine feuille.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— C'est à présent l'époque où les nombreuses Associations d'instituteurs et Conventions de l'Instruction publique ont lieu aux États-Unis. Les journaux d'éducation des divers États sont remplis de discours, procès-verbaux de séances et de ces réunions. Quelques-unes embrassent dans leur sphère, tous les États de la vaste république. Le *National Teacher's Association* et l'*American Normal School Association*, se sont fondus ensemble, cette année, pour leur session annuelle à Buffalo.

Elle y est commencée le 7 de ce mois, et devait durer une semaine. L'*American Institute of Instruction*, aura sa trente et unième réunion annuelle à Boston, les 21, 22 et 23 août. Outre cela, dans chaque État, il y a au moins une association qui tient une conférence annuelle. D'autres associations comme celles des Ecoles Normales du Bas-Canada, se réunissent plusieurs fois l'année.

— Le Wisconsin et le Michigan possèdent un grand nombre d'institutions d'éducation. La plupart sont dans des localités qui portent des noms français, qui nous font souvent que ces contrées ont été explorées et en partie établies par nos hardis voyageurs et coureurs des bois; ainsi nous trouvons le Collège de Racine, celui de Bédouin, l'Académie de Platteville, celle de Fond du Lac, et nous lisons dans le journal d'éducation du Wisconsin, que les élèves de l'école d'Orkosh, ont été faire un pic-nic à la "Butte des Morts."

— La Société pour l'Instruction élémentaire a célébré le 45e anniversaire de sa fondation dans une séance générale, qui s'est tenue le dimanche, 24 juin, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Jomard, membre de l'Institut. Une touchante allocution du président de la Société et divers rapports, tant sur les travaux du conseil d'administration que sur divers autres sujets, ont précédé la proclamation des médailles et mentions honorables décernées à plusieurs instituteurs et institutrices de France. Pendant le cours de la séance, les orphéonistes, sous la direction de M. Pasdeloup, ont chanté quelques chœurs des maîtres en renom, Grétry, Haydn, Aubert, Halévy, Gounod, et ont ainsi ajouté un nouvel attrait à cette solennité. Dans le nombre des personnes qui, à titre d'auteurs, ont obtenu des récompenses pour des ouvrages soumis à l'examen de la Société, il en est trois qui sont bien connues de nos lecteurs; ce sont: M. Dalimier, directeur de l'école normale de Saint-Lô (mention honorable pour son livre de *l'Enseignement de la lecture dans les écoles primaires*); M. Carpentier, inspecteur primaire à Boulogne-sur-Mer, (médaille de bronze pour son *nécessaire métrique*); M. Taiclet, instituteur public, à Metz (médailles d'argent pour ses *Cahiers préparés d'exercices d'écriture*). — *Journal des Instituteurs*.

— M. Alexandre Taschereau, Docteur en droit canon de l'Université de la Sapienza de Rome, et professeur de droit canon à l'Université Laval, vient d'être élu supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université. M. le grand vicaire Cazault, élu deux fois consécutivement à la charge de Recteur, et qui, d'après les constitutions de la maison, ne pouvait pas être réélu, prend la direction du Grand Séminaire.

— L'Ere Nouvelle des Trois-Rivières contient le prospectus du nouveau collège de cette ville, dont l'établissement a été, nous l'avons déjà dit, le sujet d'une polémique assez vive dans plusieurs journaux. Les adversaires de la nouvelle institution s'opposent surtout à ce que l'on fasse concurrence au collège de Nicolet, dont le splendide édifice a coûté beaucoup d'argent, et, selon eux, aurait pu suffire pendant bien des années aux besoins du district des Trois-Rivières. D'après le prospectus, le cours d'étude du nouvel établissement se divisera en trois sections, la section classique, la section industrielle et commerciale, et la section agricole. La section agricole n'est point encore organisée.

La section classique comprend le cours d'étude collégial ordinaire, savoir: cours de Grammaire Française, de Grammaire Anglaise, de Grammaire Latine, de Grammaire Grecque, avec traduction et explication des classiques et exercices de composition: cours d'histoire, de Géographie, de Cosmographie, d'Arithmétique, de Comptabilité ou Tenue des Livres, de Mythologie, de Belles-Lettres, de Rhétorique, de Philosophie morale et intellectuelle, de Botanique, de Mathématique, de Physique, de Géométrie, etc., etc., etc.

La section industrielle et commerciale forme une école préparatoire, une espèce d'académie séparée, où l'on enseigne les principes et la pratique spéciale du français et de l'anglais, la Lecture, l'Écriture, avec Exercices de composition, l'Analyse, la Géographie, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Mécanique, la Philosophie naturelle, etc.

Tout élève doit avoir et porter le costume du collège; lequel consiste en un capot bleu avec des nervures blanches et une ceinture.

Tout élève qui se présente pour être admis doit avoir un certificat de moralité satisfaisant.

Le cours classique, pour cette année, ne consistera que dans les quatre premières classes, Eléments, Syntaxe, Méthode et Humanité; peut-être aussi les Belles-Lettres.

Internes Pensionnaires:—Le prix pour l'année scolaire est de £18, payable par quartier et d'avance.

Internes non-Pensionnaires:—autrement, quart-Pensionnaire: Le prix est de £1 10s. par chaque quartier scolaire, strictement payable d'avance.

Aucun Externe, à moins qu'il ne soit des Trois-Rivières, n'est admis, excepté qu'il ne soit mis en pension dans une maison approuvée par le directeur.

Externes du cours classique:—Le prix est de 15s. par quartier scolaire, payable d'avance.

Externes du cours industriel et commerciale:—Le prix est de £1 10s. par quartier scolaire, payable d'avance.